

Questions orales

déloyale avec ces hebdomadaires pour la distribution des circulaires?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, les nouveaux tarifs postaux dont parle mon collègue sont en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier, à l'exception des tarifs qui s'appliquent aux journaux hebdomadaires. Ceux-ci n'entreront en vigueur que le 1^{er} juin 1991.

Ces modifications à nos tarifs postaux sont le résultat d'un changement aux programmes d'aide à la distribution des publications. Le ministère des Communications travaille à l'élaboration de nouveaux programmes d'aide.

J'aimerais ajouter que les représentants de la Société des postes rencontreront, au cours du mois prochain, l'Association des hebdomadaires pour discuter de la distribution des circulaires.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications.

En décembre dernier, pendant que le ministre regardait passer le train, Radio-Canada a fermé 10 stations de télévision régionales et jeté 1 100 Canadiens sur le pavé. Hier, aux audiences du CRTC, le président de Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, a révélé que la Société Radio-Canada faisait face à un autre manque à gagner de 50 millions de dollars et qu'elle devrait peut-être envisager une autre perte de 500 à 600 emplois.

Je voudrais que le ministre nous dise pourquoi il refuse de rencontrer la direction de Radio-Canada pour discuter de ces compressions, et pourquoi il a renoncé, somme toute, à prendre ses responsabilités envers cette société. Peut-il nous garantir qu'il n'autorisera pas d'autres compressions qui paralyseront encore davantage Radio-Canada et jetteront 500 personnes de plus sur le pavé?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, les audiences ont lieu cette semaine. J'imagine qu'il serait préférable d'attendre qu'elles soient terminées avant de commenter les propos que le CRTC pourrait tenir.

Je devrais peut-être rappeler les paroles de M. Watson qui a dit en février qu'il ne croyait pas que Radio-Canada avait besoin de plus d'argent. Il a déclaré: «Je suis, à vrai dire, mal à l'aise de voir que nous n'arrivons pas à nous

débrouiller avec 1,4 milliard de dollars par année. C'est beaucoup d'argent.»

Nous sommes tous très conscients que Radio-Canada accomplit de l'excellent travail depuis des années. Nous soutenons de tout coeur les initiatives que cette société prend, mais à franchement parler, nous devrions la laisser s'occuper elle-même de ses propres affaires. C'est ce que vous attendriez de nous, monsieur le Président.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au remplaçant du ministre des Communications.

Au cours du week-end, le premier ministre a promis de sauver Radio-Canada International du couperet qui l'attend le 1^{er} avril. Le ministre peut-il confirmer que le financement courant de RCI sera réduit de moitié, et qu'on ramènera de quatorze à quatre le nombre de langues de diffusion? Est-ce cela la grande promesse du premier ministre de sauver Radio-Canada International, de ne sacrifier que la moitié de ses 193 employés à l'autel de l'austérité?

• (1450)

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, le premier ministre a effectivement indiqué, au cours du week-end, que le gouvernement entendait maintenir le service de Radio-Canada International. Les détails de l'opération et le budget consacré à ce service sont en cours d'étude actuellement.

* * *

[Français]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Benoît Tremblay (Rosemont): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Justice. Les 8 et 15 février derniers, l'honorable ministre a réitéré son engagement d'aller de l'avant avec des mesures législatives efficaces en matière de contrôle des armes à feu. Ma question est la suivante: Quand la ministre entend-elle présenter ces mesures à la Chambre des communes?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'espère pouvoir présenter bientôt des mesures devant la Chambre, en réponse au rapport du Comité spécial, et j'espère que le travail de la Chambre continuera sur le projet de loi C-80.

M. Benoît Tremblay (Rosemont): Monsieur le Président, je voudrais savoir plus précisément quand, parce que nous savons que le caucus conservateur est divisé sur cette question, mais que la population canadienne, elle, ne l'est pas. Alors, les gens concernés sont inquiets et